

***Revoler* exprime, avec plus d'intensité, certaines valeurs de voler**

Suzelle Blais

Numéro 173, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72923ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blais, S. (2014). *Revoler* exprime, avec plus d'intensité, certaines valeurs de voler. *Québec français*, (173), 14–15.

Revoler exprime, avec plus d'intensité, certaines valeurs de voler

SUZELLE BLAIS *

Attesté depuis le XII^e siècle, le mot *revoler* est formé du verbe *voler* avec l'ajout du préfixe *re-*. Du latin *volare*, *voler*, qui date de la fin du IX^e siècle, a le sens de « se soutenir et se déplacer dans l'air au moyen d'ailes » en parlant d'animaux. En français général, le verbe intransitif *revoler* est donné dans les dictionnaires avec l'acception de « voler de nouveau » en parlant des oiseaux et, par analogie, « piloter de nouveau un avion », attesté depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Il signifie en outre « retourner quelque part en volant » en parlant des oiseaux et, par figure depuis 1638, « revenir, retourner rapidement » en parlant d'une personne. Ce dernier sens est donné comme *littéraire* ou *poétique* par le *Trésor de la langue française*.

Comme c'est le cas pour un certain nombre de mots du français général qui sont usités dans le langage familier au Québec, le verbe *revoler* connaît une extension sémantique. Il a le sens général d'« être projeté en l'air, au loin » en parlant des choses et des personnes. Le choix des exemples fera ressortir les différentes nuances d'emploi de ce verbe au propre et au figuré. Ajoutons que *revoler* conserve ici les valeurs de mouvement aérien et de rapidité qui caractérisent les verbes *voler* et *revoler* en français général. Il est encore bien vivant dans le langage familier au Québec. Signalons que *revoler* au sens québécois figure dans *Le Petit Robert* ainsi que dans l'édition de 2010 du *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey.

L'autre trait distinctif de ce verbe concerne le préfixe. Alors qu'en français général l'élément antéposé *re-* dans *revoler* exprime la répétition de l'action, c'est-à-dire encore, à nouveau, ce même élément prend en français québécois une valeur intensive : il marque l'insistance sur l'action, le renforcement de l'action, ce qui explique que *revoler* se substitue au verbe simple *voler* dans un certain nombre de contextes. À ce sujet, Kristoffer Nyrop écrit dans son ouvrage intitulé *Grammaire historique de la langue française* : « Souvent le sens de *re-* est tout à fait effacé, de sorte que le composé [ici *revoler*] exprime la même idée que le simple [voler]. Ce phénomène est

surtout fréquent dans la langue populaire qui abuse de *re-*¹ ». Ainsi, dans les exemples suivants tirés du *Grand Larousse de la langue française*, on peut penser que le verbe *voler* pourrait devenir *revoler* en français québécois : *Le jeu devint orageux ; les cartes volèrent par la chambre. La mêlée fut générale. Les chopes volaient à travers la salle, et au figuré : Au cours de la bagarre, les injures et les menaces volaient.*

Enfin, la prononciation de *revoler* en français québécois constitue une autre caractéristique de ce verbe. Comme beaucoup de mots commençant par *re-*, il est généralement prononcé familièrement *arvoler*, *ervoler*. Au sujet de la métathèse *re-* initiale devenant *er*, Marcel Juneau explique dans *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec* qu'elle « est un des traits saillants du québécois populaire moderne [...] ; il en était de même en ancien québécois [...] » ; et il ajoute : « Il est vraisemblable que cette métathèse, toujours vivante en québécois, a sa source dans les parlers de France, où elle est bien connue. L'ALF [Atlas linguistique de la France] la relève dans tout le gallo-roman du Nord et elle existait également dans le parisien populaire du XVII^e siècle² ». En outre, le *Glossaire du parler français au Canada* relève également ce trait de prononciation sous l'entrée *ER*.

PUIS C'EST LE TOURBILLON DES JUPES, DES NATTES QUI REVOLENT DANS LE MOUVEMENT

Au sens de « tourbillonner, flotter » sous l'effet de l'air, d'un mouvement, Alice Parizeau écrit dans *Côte-des-Neiges* : « En bas, on a repoussé les tables et les chaises le long des murs, deux "violoneux" sont en train de jouer une gigue, des couples se forment et se mettent à se suivre, puis c'est le tourbillon des jupes, des nattes qui revolent dans le mouvement, des visages souriants et des mains qui se tendent, se croisent, se saisissent, se relâchent et se ressaisissent encore³ ». Avec le verbe *voler* et la même valeur sémantique, le *Grand Larousse de la langue française* cite cette

chanson populaire : « Son voile qui volait, qui volait, / Son voile qui volait au vent ».

Revoler est également usuel avec l'acception d'« être projeté, lancé à distance » en parlant de choses : « Des fois, pendant que nous faisons notre show, nous entendions des verres r'voler dans les loges. C'était Paolo qui faisait une crise de rage⁴ ». Avec la même signification en parlant d'une personne : « Ici, c'est une zone de 50 km/h. À 50, si t'as un accident, ça fesse, mais on s'entend que tu ne revoles pas aussi loin et qu'il n'y a pas deux morts » (*Le Soleil*, 2 juin 2010, p. 7). Dans son roman *Les Plouffe*, Roger Lemelin cite une lettre envoyée du front pendant la guerre : « Voici la dernière lettre que j'ai reçue, dit Ovide [...]. "Excuse l'écriture, on est après clarifier une autre poche, et mon ami Dinel, de Limoilou, qui s'était fait la barbe à côté de moi à matin, vient de revoler à 40 pieds en l'air par le déplacement d'air d'une bombe. Mort."⁵ ». En suisse romand, avec la même valeur sémantique, c'est le verbe *gicler* qui est usité, en parlant de choses et de personnes : « Gicler en l'air. Elle a renversé son sac, ses affaires ont giclé partout. En faisant une chute à ski, il a giclé contre un arbre⁶ ». Et le verbe *regicler* s'utilise aussi dans le même sens : « Tout à coup, la corde du pressoir pète, le palançon [perche servant de levier] me tape, et je regicle dans un coin. » (W. Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtois et suisse romand*, Neuchâtel, Éditions Victor Attinger, 1926.) Ces emplois des verbes *gicler* et *regicler* en suisse romand nous rappellent que nous ne sommes pas les seuls, au Québec, à donner à certains mots des sens qu'ils n'ont pas en français général.

Enfin, *revoler* est également employé figurément en parlant de choses abstraites (paroles, mots, insultes) ; en voici un exemple tiré de *Menaud, maître-draveur* de Félix-Antoine Savard : « Les regards de Menaud portaient alors en *déserte* vers les monts où, peut-être, il ne retournerait jamais plus [...]. Et, de son cœur rassis, montaient de vieux mots agressifs qui revolaient dans la brunante comme des étincelles⁷ ».

Au sens de « lancer violemment », *revoler* est, de plus, usuel avec les verbes *envoyer* et *faire*, employés comme auxiliaires et souvent suivis de l'expression *en l'air*. En voici un exemple en parlant de choses : « Et il y avait ces féroces, ces joyeuses, ces interminables parties de Monopoly. Je vois encore l'air effaré de ma sœur quand notre mauvais perdant de frère, en plein milieu de la partie, eut envoyé le jeu revoler en l'air, avec tous les hôtels, les maisons, les pitons... » (*Le Journal de Québec*, 23 décembre 2012, p. 16) ; en parlant de personnes, Damase Potvin écrit : « Vous allez tous aller vous coucher, à présent, tas de brutes que vous êtes !... et que pas un seul ne dise un mot ou je le fais revoler d'un coup de pied, par la fenêtre, dans le Saguenay... Vous entendez ?⁸ ». Au figuré, Victor-Lévy Beaulieu dit au sujet de Jack Kérouac : « [...] les choses apprises dans l'enfance, les sermons du Père et ceux de la Mère, l'éducation puritaine, ce sens de la mort (donc de l'impuissance) si chère aux Canucks, tout cela dont Jack parle dans ses livres avait pris trop de place en lui et il n'eut pas la force de tout faire revoler en l'air⁹ ».

TOUT REVOLE

Après l'énumération de divers objets qui sont projetés en l'air par une personne ou par le vent, c'est, pour résumer, l'expression *tout (en) revole* qui est usitée. Le verbe est employé sans complément avec le sens de « se déplacer avec rapidité ». Dans *Marie-Didace*, Germaine Guèvremont écrit : « C'était un pêcheur, pêcheur d'éperlan, et c'était pas un ange, si vous voulez le savoir. Il buvait. Des fois il buvait toutes ses pêches. En fête il se possédait pas. Il faisait maison nette, le tuyau du poêle à terre, tout revolait¹⁰ ». L'expression est connue également en Acadie comme le montre ce contexte d'Anselme Chiasson, qui écrit dans *Chéticamp : histoire et traditions acadiennes* : « De temps en temps une rafale balaie les champs, suivie d'une autre. Des planches à la traîne se jettent dans les clôtures ; des seaux affolés bondissent de motte en motte en quête d'un abri ; tout revole¹¹ ». Avec le verbe *voler*, cette expression est attestée, au figuré, chez Madame de Sévigné : « J'écrirais jusqu'à demain ; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole » (cité dans le *Grand Larousse de la langue française*).

En conservant l'idée de rapidité qui caractérise le verbe *revoler*, l'expression *ça va revoler* signifie que l'action se fera en moins de deux, c'est-à-dire très vite. On lit dans *Va savoir* de Réjean Ducharme : « "Si vous avez besoin d'un coup de main, gênez-vous pas,

j'ai une bonne paire de bras". [...] Accroupie avec moi, en ouvrier, elle met la main sur le marteau et les points sur les i. "Passez-moi ça, je vais vous remplacer pendant que vous allez y aller. Vous le regretterez pas, ça va revoler !"¹² ». Dans sa pièce qui a pour titre *Quand nous serons heureux*, Jacques Brault met en scène Marguerite et Félix en train d'étendre du linge : « MARGUERITE – Il faut tout finir avant demain. [...] Tiens (*elle lui tend un paquet de vêtements*) Dépêche-toi, je suis fatiguée. FÉLIX, *pose Ange-Aimée par terre* – Ça va r'voler¹³ ».

Enfin, *revoler* est également usuel en parlant de liquides ; il prend alors le sens de « jaillir, éclabousser, gicler avec une certaine force ». Relevé ici dans *Le bien des miens* de Janette Bertrand : « Ça y est, la pompe est partie ! – L'eau revole partout ! – Faut fermer la valve¹⁴ ». De Monique Larue, cette citation tirée de son roman *Les faux fuyants* : « La neige du printemps fond, mouille, slotche, revole, splache, avec des bruits liquides¹⁵ ».

En français québécois, *revoler* connaît, au sens de « jaillir, éclabousser, gicler », le synonyme *friser* ou *refriser*. À la question suivante que nous avons posée à une informante : « Vous avez un nom pour le récipient qui contient un produit à vaporiser ? », elle a répondu : « J'sais pas si y appellent pas ça une bombe. Ça, ben ça frise¹⁶ ». Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* enregistre *friser* et *refriser*, ainsi que Gaston Dulong, qui donne l'exemple suivant : « Le tuyau était percé ici, c'est par là que l'eau frisait¹⁷ ». À noter que le préfixe *re-* dans *refriser* a également, comme celui de *revoler* expliqué ci-dessus, une valeur intensive. Le verbe *friser*, avec cette signification, est hérité des parlers de l'Ouest de la France, où il a été relevé pour décrire la mer, ainsi qu'une nourriture pour les animaux faite d'eau et de froment. En outre, cet emploi de *friser*, associé à l'eau, est consigné dans le *Dictionnaire universel* de Furetière, en 1690 : « On dit figurément, que le Zéphir frise l'eau, quand il ne fait que l'agiter par de petites ondes qui ne tiennent rien de la tempeste ». Enfin, le *Grand Robert de la langue française* et le *Trésor de la langue française* citent cette phrase de Huysmans, un écrivain du XIX^e siècle : « Il [Durtal] s'amusait [...] à observer l'eau qui frisait, qui se mettait à bouillir sous un coup de vent ».

D'autre part, précisons que c'est *revoler* au sens français de « revenir, retourner rapidement quelque part », qu'emploie Louis-Joseph Papineau dans sa lettre écrite de

Londres, à sa femme, en date du 27 juin 1823 : « Le tems de la fin de la Session du parlement sera dit-on vers le quinze juillet – Si c'est le cas je saurai bientôt après en quel tems je pourrai être libre de revoler en Canada mais je ne puis le dire quand à présent. Je ne tiendrai pas longtemps à ce pays après que je pourrai sans mériter de blâme, le laisser » (*Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* pour 1953-1954 et 1954-1955, p. 208-209). Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, cette acception du français général est donnée aujourd'hui comme *littéraire ou poétique*. *

* Linguiste et chercheuse indépendante

Notes

- 1 Kristoffer Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, Genève, Slatkine Reprints, 1979, t. III, Formation des mots, p. 238.
- 2 Marcel Juneau, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, p. 228-229.
- 3 Alice Parizeau, *Côte-des-Neiges*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1983, p. 88.
- 4 Jérôme Lemay, *Les Jérolas*, Montréal, Les Éditions Québécois, 1983, coll. « Célébrités », no 192, p. 89-90.
- 5 Roger Lemelin, *Les Plouffe*, Québec, Bélisle Éditeur, 1948, p. 467-468.
- 6 *Dictionnaire suisse romand*, conçu et rédigé par André Thibault, sous la direction de Pierre Knecht, Genève, Éditions Zoé, 1997.
- 7 Félix-Antoine Savard, *Menaud, maître-draveur*, Québec, Librairie Garneau, 1937, p. 102-103.
- 8 Damase Potvin, *Peter McLeod, 1937* ; édition préparée et présentée par Aurélien Boivin, Alma, Les Éditions du Royaume, 1983, p. 51.
- 9 Victor-Lévy Beaulieu, *Jack Kérouac. Essai-poulet*, Montréal, Éditions du jour, 1972, p. 193.
- 10 Germaine Guèvremont, *Marie-Didace*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1947, p. 105.
- 11 Anselme Chiasson, *Chéticamp : histoire et traditions acadiennes*, Moncton, Éditions des Aboiteaux, 1961, p. 24.
- 12 Réjean Ducharme, *Va savoir*, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 22.
- 13 Jacques Brault, *Quand nous serons heureux : théâtre*, Montréal, dans *Écrits du Canada français*, 1970, no 29, p. 220.
- 14 Janette Bertrand, *Le bien des miens*, Montréal, Libre Expression, 2007, p. 328.
- 15 Monique Larue, *Les faux fuyants*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, coll. « Littérature d'Amérique », p. 32.
- 16 Informations recueillies lors d'enquêtes linguistiques que nous avons effectuées en 1980, à Trois-Pistoles (localité du Bas-Saint-Laurent).
- 17 Gaston Dulong, *Dictionnaire des canadianismes*, Montréal, Larousse, 1989.